

Communiqué :
Point sur le 3 juin 2018.

La Fédération Nationale des Transports et de la Logistique FO/UNCP se félicite d'avoir enfin obtenu une réponse du Ministère du Transport suite à son appel à la mobilisation en date du 18 mai.

La FNTL FO/UNCP a donc demandé depuis mardi 22 mai à ses militants, responsables départementaux, DS, DSC leur position concernant l'appel à la mobilisation du 3 juin 2018.

Ceux qui ont répondu, reconnaissent l'urgence de la situation. Tant sur l'application et l'extension de l'accord du 4 octobre 2017 que sur le paquet routier Européen et la directive détachement et le permis à points dont le dernier décret est sorti ce jour.

Les militants de la FNTL FO/UNCP déplorent que l'unité syndicale ne soit pas de mise.

Les militants de la FNTL FO/UNCP exigent que soit mis à la signature immédiate des partenaires sociaux l'accord de transposition conventionnel des dispositions de l'accord du 4 octobre 2017.

Les militants de la FNTL FO/UNCP refusent que les salariés des transports soient considérés comme des sous salariés en ce qui concerne la directive détachement, refusent le paquet routier européen en l'état qui diminue les temps de repos journalier et hebdomadaire, qui augmente la possibilité de passer de trois à sept jours de cabotage continu et qui fait la part encore plus belle au libéralisme le plus total.

Les militants de la FNTL FO/UNCP expriment leur fort mécontentement sur le permis à points qui ne reconnaît pas la spécificité des professionnels du transport. Ceux-ci sont très mécontents que des données personnelles concernant le permis soient accessibles aux employeurs.

La Fédération Nationale des Transports et de la Logistique FO/UNCP prend acte des positions de ses militants, responsables départementaux des transports, DS et DSC.

La FNTL FO/UNCP ne peut que regretter les états d'âme de la CGT transports en de telles circonstances ainsi que les positions prises par certaines OS (la CFDT étant en congrès confédéral) d'attendre septembre voire octobre pour passer à l'action.

Les résultats de la consultation auprès de nos militants, responsables départementaux des transports, DS et DSC sont les suivants :

Pour 54 % d'entre eux, il n'est pas envisageable de partir à l'action seul, même si la situation est critique pour les salariés des transports et des activités auxiliaires.

Pour 32 % d'entre eux, la situation paraît si critique qu'ils seraient prêts à passer à l'action dès dimanche soir.

Enfin pour 14 % d'entre eux, ils font entièrement confiance à la Fédération pour prendre la bonne décision.

En conséquence, la Fédération Nationale des Transports et de la Logistique FO/UNCP suspend son appel à la mobilisation pour le 3 juin 2018 22 heures.

La FNTL FO/UNCP demande à l'ensemble de ses syndicats de se tenir prêts à l'action.

La FNTL FO/UNCP demande aux syndicats soumis à préavis de grève, de déposer ceux-ci dans les meilleurs délais jusqu'au 31 décembre 2018.

Fait à Paris le 25 mai 2018,
Le Secrétaire Général,
Patrice CLOS.

